



ESPACE  
DOMINIQUE BAGOUET



# L'AVOCAT DANS LA CITÉ

EXPOSITION  
14 DÉC. 2022  
22 JAN. 2023

MONTPELLIER, VILLE DU DROIT

[montpellier.fr/](http://montpellier.fr/)  
espace-dominique-bagouet



Midi Libre

MONTPELLIER  
VILLE DU DROIT

Montpellier  
capitale  
européenne  
de la Culture  
2025



# Le mot du Maire

Si l'importance du rôle joué par la médecine dans l'histoire de Montpellier est désormais bien connue de beaucoup de nos concitoyens, il n'en va pas encore de même pour le droit. Pourtant, les origines de la Faculté de droit remontent au <sup>XII</sup><sup>e</sup> siècle, lorsque Pietro Placentino, dit Placentin, professeur à Bologne, était venu enseigner dans notre ville. Officialisée par la bulle pontificale *Qui sapientia* du 26 octobre 1289, l'Université de droit de Montpellier fait ainsi partie de la première vague des Universités du Moyen Âge qui participaient activement à la circulation des idées, des cultures et des hommes. La vocation de Montpellier ville de droit ne s'est jamais démentie depuis et notre ville a accueilli et formé des générations de juristes, venus du monde entier.

La Ville de Montpellier est très heureuse d'accueillir cette première exposition proposée par le Barreau de Montpellier : « l'avocat dans la cité ». Comme le médecin, l'avocat a souvent fait l'objet des moqueries et satires des gens de lettres à l'âge classique. Beaucoup de fantasmes sont encore attachés à cette profession absolument

nécessaire à la bonne marche de notre démocratie, si essentielle pour la défense et l'épanouissement des libertés fondamentales. En levant le voile sur quelques-uns des secrets de ce métier, en mettant en lumière les valeurs qui guident les femmes et les hommes qui l'exercent, en interrogeant le rôle quotidien qu'ils jouent dans la vie de la cité, cette exposition pose un jalon important dans cette démarche de reconnaissance que nous appelons de nos vœux.



**Michaël Delafosse**

Maire de Montpellier,

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

# Édito de Nicolas Bedel de Buzareingues

**Bâtonnier de l'Ordre  
des Avocats de Montpellier  
2021-2022**

**Le Barreau, un rôle majeur dans  
l'histoire de la cité.**

Dès le début de mon mandat, il m'est apparu indispensable de conserver l'histoire du Barreau de Montpellier. Dans un premier temps, c'est au travers d'une série d'interviews intitulées « Paroles de Bâtonnier » que Jacques Martin, Bâtonnier de 2001-2002 a réouvert une page importante de l'implication des avocats de Montpellier dans l'histoire de la ville. L'exposition « Les Avocats et leur histoire » réalisée en octobre 2002 au Pavillon Populaire avait rassemblé de nombreuses œuvres nationales et locales.

Vingt ans plus tard, nous souhaitons réitérer cet exploit. Nous avons trouvé une écoute attentive auprès de Monsieur le Maire pour la réalisation de cette nouvelle exposition, tout comme Georges Frêche lors de l'exposition de 2002.

Ainsi, grâce à la Ville de Montpellier, au Musée du Barreau de Paris, et à ceux et celles qui ont cru à notre projet, nous avons l'honneur de vous présenter l'exposition « L'Avocat dans la Cité : Montpellier, Ville de Droit » qui aura lieu durant un mois à l'Espace Dominique Bagouet.

S'il est vrai que l'histoire du Barreau est étroitement liée à l'histoire de France, il n'en demeure pas moins que le Barreau de Montpellier a toujours joué un rôle

essentiel dans la vie de notre cité : Benjamin Milhaud, Jean Zuccarelli, François Delmas, tous avocats, tous bâtonniers de l'Ordre, ont été maires de la ville. Également aux heures sombres de l'Occupation, le Barreau de Montpellier a su adopter une attitude digne et courageuse.

Parce que les avocats, les jeunes comme les moins jeunes, ne doivent jamais oublier les valeurs traditionnelles qui font la force de notre Barreau, il nous est apparu essentiel de rappeler celles-ci à travers cette exposition.

Forts de leurs traditions, et résolument tournés vers l'avenir, les avocats ont à cœur de partager avec le public différentes parties de son ADN.

## Texte d'intention

**par Maxime Rosier**

**Bâtonnier élu de l'Ordre des Avocats  
de Montpellier 2023-2024**

La Justice est méconnue des citoyens et l'image de l'avocat saturée de stéréotypes. Le cinéma et les séries télévisées ont démultiplié les points de vue sur l'avocat, la nature supposée de la profession, sa mission imaginée, la dramaturgie de son exercice, les qualités et les vices qui lui sont prêtés.

Le Barreau de Montpellier a souhaité interroger, autour de cinq thématiques, le rôle central de l'avocat dans la Cité. Car il n'y a pas de Démocratie (fût-elle locale) sans Justice, ni de Justice sans avocats.

Clé de voute de l'Etat de droit, l'avocat se trouve systématiquement placé au cœur des débats de société. Récipiendaire d'une longue tradition, il demeure, comme l'actualité

internationale et nationale le démontre sans cesse, un acteur incontournable des rapports de force politiques et sociétaux contemporains.

Cette exposition donne à voir cette réalité au travers de la difficile accession des femmes au métier d'avocate, des grands combats par lesquels, à l'issue de plaidoiries d'anthologie, les avocats ont fait évoluer la loi au nom des principes qui sont les leurs, de la symbolique et des mystères de la robe, de l'histoire des avocats de Montpellier ainsi que des multiples représentations artistiques de l'avocat.

Loin des fantasmes, il s'est agi de rendre sensible aux visiteurs, le rôle prééminent de l'avocat dans le combat, sans cesse renouvelé, pour la défense des libertés fondamentales et des droits humains.

S'il est vrai que l'histoire locale est étroitement liée à l'histoire de France, il n'en demeure pas moins que la faculté de droit et de sciences politiques et le Barreau de Montpellier ont toujours joué un rôle essentiel dans la vie de notre cité, notamment durant les guerres mondiales.

Parce que les avocats, les jeunes comme les anciens, ne doivent jamais oublier les valeurs traditionnelles qui font la force de notre Barreau, il nous est apparu essentiel de les rappeler à travers cette exposition.

Forts de leur passé, et résolument tourné vers l'avenir, les avocats du Barreau de Montpellier ont à cœur de partager avec le public différentes parties de leur histoire commune.



Centenaire de l'Ordre des Avocats  
Première page d'Excelsior, n°26, dimanche 11 décembre 1910  
Collection du Musée du Barreau de Paris

## Parcours de l'exposition

par **Élodie Manonviller**

### Les grands combats

L'enceinte judiciaire lors du procès pénal est un grand lieu de civilisation.

Grâce au rituel judiciaire fondé sur des principes au rang desquels figure en premier lieu le respect du contradictoire, l'audience est un espace d'échange entre les parties et d'interactions entre les professionnels du droit.

Des points de vue antagonistes vont pouvoir s'y opposer, mais malgré les affrontements, les souffrances exprimées, chacun sera dans l'obligation d'écouter l'autre pour contribuer à l'œuvre de justice.

La plupart du temps publique, espace démocratique par essence, l'audience pénale opère parfois comme une caisse de résonance des problématiques qui traversent notre société et mobilisent l'opinion. Ainsi, un fait divers y sera abordé sous l'angle d'un fait de société qu'il vient interroger.



Portrait de Gisèle Halimi au Palais de justice de Paris  
Julien Quideau, 1973  
Collection du Musée du Barreau de Paris  
© L'Express-L'Expansion

Des procès demeurés célèbres ont permis de prendre le pouls de l'évolution des mœurs, et ont été l'occasion à l'issue de grands combats, de réformes législatives.

D'autres, à toutes les époques, sont régulièrement l'occasion de ciseler les contours de nos libertés fondamentales éclairés par de vifs débats sur les limites acceptables de la création artistique notamment.

Chaque fois, des avocats sont en première ligne pour tâcher de faire bouger les lignes.

En voici quelques illustrations.

## L'accession des femmes à la profession d'avocat

L'avocat existe depuis l'antiquité et il fût, de tout temps, quelqu'un pour se tenir à côté de celui qui est jugé.

Au Moyen Âge, l'avocat, chevalier es-lois, est assimilé aux chevaliers militaires combattant pour défendre les pauvres et les humiliés.

L'avocat se recrute alors parmi les ecclésiastiques qui sont les seuls versés dans la connaissance des lois, et notamment dans le droit romain. Progressivement, la profession est exercée par des laïques mais demeure exclusivement un monde d'hommes. C'est un décret du 14 décembre 1810, venant compléter la loi du 13 mars 1804, qui établit le tableau professionnel et reconnaît l'Ordre des avocats, dans sa forme moderne, comme responsable de l'organisation des conditions d'exercice de la profession.

Mais il faudra attendre le 20<sup>e</sup> siècle pour voir arriver des femmes au Barreau.

## Les avocats dans l'art

De l'image d'Epinal aux représentations satiriques, journalistiques ou commerciales, l'avocat a toujours été un sujet de choix pour les artistes : en peinture ou en dessin avec Arcimboldo, Cézanne ou bien sûr Daumier ; en littérature avec Racine, Kafka ou Camus. La photographie, le cinéma et les séries télévisées ont démultiplié les points de vue sur l'avocat, sa nature supposée, sa mission imaginée, la dramaturgie de son exercice, les qualités et les vices qui lui sont prêtés... La diversité des représentations : croquis ou photographies d'audience, affiches de cinéma, portraits, romans, campagnes de communication... est riche d'enseignements sur les états successifs des rapport entre la société et ses avocats.

Sont ici présentés des exemples des mille facettes de la figure de la défense telle que saisie par les artistes.



**EXPOSITION  
DU 14 DÉC. 2022  
AU 22 JAN. 2023**

**VISITES LIBRES**

**VISITES GUIDÉES HEBDOMADAIRES  
GRATUITES**

**TOUS LES MERCREDIS À 16H  
(SANS RÉSERVATIONS, DANS LA LIMITE  
DES PLACES DISPONIBLES\*)**

**VISITES DE GROUPES,  
LIBRES OU GUIDÉES\***  
(SUR RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES  
PAR MAIL :  
[VISITES@VILLE-MONTPELLIER.FR](mailto:VISITES@VILLE-MONTPELLIER.FR))

\*JAUGE LIMITÉE  
**PLUS D'INFOS SUR :  
[MONTPELLIER.FR/ESPACE-DOMI-  
NIQUE-BAGOUE](http://MONTPELLIER.FR/ESPACE-DOMI-<br/>NIQUE-BAGOUE)**

**ESPACE DOMINIQUE BAGOUE  
LIEU D'ART ET DE PATRIMOINE**  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
Entrée libre

Ouvert du mardi au dimanche  
De 10h à 13h et de 14h à 18h  
Fermé les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier  
04 67 63 42 78

**Tramway 1 et 2, arrêt « comédie »**

[montpellier.fr/  
espace-dominique-bagouet](http://montpellier.fr/espace-dominique-bagouet)

